

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : 07 avril 2015

Année scolaire : 2014/2015

Numéro de séance : 02

Date de transmission de la convocation aux membres : 20 mars 2015

1^{ère} convocation (oui/non) : oui

2^{ème} convocation (oui/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Lionel BERTHET

Secrétaire de séance : M. MILLASSEAU

Quorum (13 ou 16) : 16

Nombre de présents : 22

Ordre du jour

I - Action éducatrice

1-1 Règlement intérieur de l'EPL (seul point étudié par la commission permanente *) document joint.

II- Hors action éducatrice

2- 1 Convention du service de restauration.

2-2 Règlement intérieur du service de restauration.

2-3 Voyage d'intégration 6^{ème}.

2-4 Calendrier de fin d'année.

III- Budgétaire

3-1 Compte financier 2014

3-2 Projet d'investissement, prélèvement sur fonds de réserve.

IV - Questions diverses

A déposer au secrétariat au plus tard 48h avant la séance.

- Annexes [nombre – titre)

- Motions [nombre – titre)

PRESENCE au CONSEIL

Séance du 07 avril 2015

Qualité	Titulaires				Suppléants			
	Nom - Prénom	P[[☑]]	A[[☑]]	E[[☑]]	Nom - Prénom	P[[☑]]	A[[☑]]	E[[☑]]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	BERTHET Lionel	X					
	Proviseur ou principal adjoint	PLUMER Laurent	X					
	Gestionnaire	TIREBOIS Daniel	X					
	C.P.E.	GAUTHIER Sophie	X					
	Directeur adjoint de la SEGPA	SOUSTRE Michèle	X					
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	PINEAU Patrice		X	X			
		PAINEAU Bernard		X				
	Groupement de communes	ARDRIT Edwige		X				
	Commune siège	COCHARD Philippe		X	X			
PERSONNALITE QUALIFIEE	FUZEAU Bruno		X					
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	MORILLON Nathalie	X					
		GAINANT Aurélien		X	X	Remplacé par M. Champalou		
		GENTY Frédérique	X					
		DEFOULOUNOUX Magali		X	X			
		RICHARD Caroline	X					
		PONTONNIER Dorian	X					
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	GIRAULT Christophe	X					
		BERNARD Virginie	X					
		MENARD Patricia	X					
		LAVIGNE Sophie		X	X			
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	MILLASSEAU Jean-François	X					
		CHAMPEME Alexandra	X					
		RODRIGUEZ Romuald		X	X	Remplacé par M. HARENG		
		SENNECHAU-ROCHARD Anne	X					
		GELLE Xavier		X	X			
		BREMAND Aurélia	X					
		JOUANNET Patrick		X	X			
	Elèves	CHEMIN Amélie	X					
		BAPTISTE Léa	X					
MONASELIDZE Khatia		X						

[[☑]] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

21 présents.

Arrivée de Mme SOUSTRE à 18h12.

22 présents

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 18h00.

Le secrétariat est assuré par M. MILLASSEAU.

Modification de l'ordre du jour par l'ajout d'un 3^{ème} et 4^{ème} point dans le chapitre III « budgétaire » :

- 3-3 Vente et achat de matériel
- 3-4 Tarif complémentaire pour commensaux

Ordre du jour :

L'ordre du jour commence par le chapitre III « budgétaire » afin de libérer le représentant de l'agent comptable, Monsieur TESSIER.

III – BUDGETAIRE

3-1 Compte financier 2014

Le compte financier de l'exercice 2014 est présenté par Monsieur TESSIER.

Le fond de roulement est de 179 114.09 € au 31/12/2014, la trésorerie de l'établissement est donc assurée.

Il est proposé que les résultats du service général soient réaffectés au service général et les résultats de la restauration soient réaffectés à la restauration.

Vote du compte financier :

VOTANTS : 22 POUR : 22 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Vote de la ventilation des résultats :

VOTANTS : 22 POUR : 22 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

I – ACTION EDUCATRICE

1-1 Règlement intérieur de l'EPL

Le règlement intérieur a été travaillé en trois commissions, comportant des représentants de chaque catégorie des usagers et personnels.

Deux points ont été modifiés par la commission permanente du mardi 15 avril 2015 de 17h30 à 18h00.

Ces deux points sont pages 3 dans « tenue » et « dispense » :

« En cas d'oubli des affaires d'EPS, l'élève doit accepter et porter la tenue qui lui est prêtée.

Tenue préalablement nettoyée par le collège ».

« Seul un médecin peut **déclarer un élève inapte partiellement ou totalement par un certificat médical** ».

Page 6 : « transmette » à changer en « transmettent ».

VOTANTS : 22

POUR : 22

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le carnet de correspondance ne contiendra plus qu'une partie de ce règlement intérieur, la charte du collégien (devoirs et droits de l'élève).

Le règlement intérieur complet sera sur le site du collège et distribué aux élèves de 6^{ème}.

II – HORS ACTION EDUCATRICE

2-1 Convention du service de restauration

Document du conseil général précisant les modalités organisationnelles et financières pour l'ensemble des collèges du département.

VOTANTS : 22

POUR : 21

CONTRE : 1

ABSTENTION : 0

2-2 Règlement intérieur du service de restauration

Le collège met en place un règlement sur l'organisation du service de restauration en trois points :

- Les conditions d'accès.
- Les conditions d'utilisation de la salle de restauration
- Les réponses au manquement aux présentes règles
-

Trois remarques :

Les documents ont été fournis le jour même sans possibilité de le travailler, M. Berthet reconnaît que ce document a été élaboré dans l'urgence pour présentation en commission permanente. Il serait utile de le faire figurer dans le carnet de correspondance, ce qui est prévu avec la charte du collège.

Il est demandé un affichage à l'entrée du restaurant.

VOTANTS : 22

POUR : 22

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

2-3 Voyage d'intégration 6^{ème}

Le budget du voyage d'intégration des 6^{ème} qui aura lieu les 10 et 11, 14 et 15, 17 et 18 septembre 2015, au Cesbron et à la Chevalerie du Thouet s'élève à 6 282.66 €. Il comprend le transport, l'hébergement et les activités.

Il sera financé par les crédits pédagogiques, le FSE et les familles à hauteur de 39 €. Le paiement des familles s'effectuera au mois de juin ou sur les deux mois de juin et septembre.

VOTANTS : 22

POUR : 22

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

2-4 Calendrier de fin d'année

Information sur le calendrier de fin d'année.

La remise des livres se déroulera les lundi 22 et mardi 23 juin.

La suspension des cours pour les épreuves et les corrections du DNB aura lieu du jeudi 25 juin au mercredi 1 juillet.

La fin de l'année scolaire est le vendredi 3 juillet.

Toutefois, des informations récentes soulèvent le problème de l'accès au restaurant scolaire. En effet une rénovation est prévue cet été mais la présence d'amiante peut allonger la durée du chantier, les résultats d'analyse sont attendus.

III – BUDGETAIRE

3-2 Projet d'investissement, prélèvement sur fond de réserve

Il est présenté un projet de remplacement de vidéo projecteur, datant d'avant 2008, par des vidéo projecteurs interactifs

Cela concerne 11 vidéo projecteurs pour une valeur de 17 750 €.

Les autres investissements sont :

- Investissement pour le réaménagement du CDI et pose de vidéo projecteur dans les deux salles informatiques. (4 050 €)
- Achat pour le service général d'une auto laveuse. (3 500 €)
- Renouvellement de la vaisselle et de chariots. (4 000 €)
- Achat d'un échafaudage aux normes de sécurité. (2000 €)
- Entretien et maintenance du parc des véhicules. (2 500 €)
- Achat d'un véhicule 5 places de marque OPEL. (500 €)
- Sonorisation pour l'usage en EPS. (700 €)

Soit un total de : 35 000 €

VOTANTS : 22

POUR : 22

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

3-3 Ventes et achats

Il a été vendu deux sauteuses pour une somme de 1 600 €.

VOTANTS : 22

POUR : 22

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Il a été acheté un véhicule 5 places de marque OPEL pour une somme de 500 €.

VOTANTS : 22

POUR : 22

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

3-4 Tarif complémentaire pour commensaux

Il a été décidé de réactualiser un nouveau tarif dit « tarif exceptionnel » pour le repas des extérieurs (stage, etc ...).

Celui-ci est fixé à 10 € le repas.

Votants : 22

POUR : 22

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fin de l'ordre du jour

IV - QUESTIONS DIVERSES

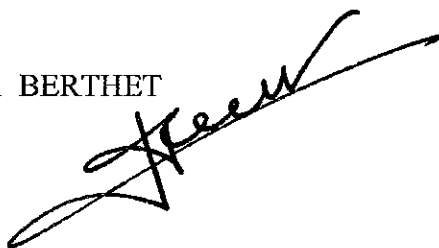
Une question a été posée par des enseignants concernant une information sur les ajustements de ventilation de la DGH. Suite à la probabilité de décharge d'un professeur d'E.P.S, le rectorat a décidé la fermeture d'un poste. Il y aura, toujours en E.P.S, un BMP de 13 heures.

En conséquence, la demande de BMP en Histoire Géographie passe de 3,5 heures à 6 heures.

Fin du conseil d'administration : 19h25

Le Président de séance :

Lionel BERTHET



Le secrétaire de séance :

M. MILLASSEAU

